

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
201^e année
13 février 2025
n° 6 / 8071^e
pages 241 à 296

CHRONIQUE / Assurance terrestre

Clauses bénéficiaires et souscripteur majeur protégé :
quand la modification devient un casse-tête...

> *Richard Vessaud*

251

ÉDITORIAL

241 Du célibat et du divorce en régime totalitaire, *Franck Laffaille*

ACTUALITÉS

- 244 Crédit-bail (caducité) : résiliation du contrat principal
- 244 Location financière (caducité) : résiliation du contrat principal
- 244 Concurrence déloyale (preuve) : opposabilité du secret des affaires
- 244 Déclaration de créance (fiscale) : procédure de vérification de comptabilité
- 245 Procédure d'insolvabilité (ouverture) : interruption et reprise de l'instance
- 245 Société (administrateur provisoire) : intérêt légitime à la désignation
- 246 Contrat (interdépendance) : portée de la résolution par voie de notification
- 246 Divorce (époux franco-marocains) : application de la Convention du 10 août 1981
- 247 Extorsion (conditions) : obtention de signature par violence

POINT DE VUE

249 La Cour de cassation et le code de procédure civile, *Georges Bolard*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 260 **Chronique** : Les facultés d'aliénation et de substitution du constituant d'un gage de chose fongible, *Baptiste Pulby*
- 267 **Panorama** : Droit des contrats, *Romain Boffa et Mustapha Mekki*
- 283 **Notes** : À qui profite le vice ?, *note sous Com. 16 oct. 2024, Hélène Gourdy*
- 289 Le droit à la preuve confronté à la protection du secret des affaires : exception au principe ou droits concurrents ?, *note sous Com. 5 juin 2024, Victoria Fourment*

ENTRETIEN

296 Intelligence artificielle dans les secteurs culturels, *Alexandra Bensamoun*

Lefebvre Dalloz

DA|LOZ



Version numérique incluse*



322506



9 782993 225066

Recueil Dalloz

Tour Lefebvre Dalloz
10 place des Vosges - CS 90358
92072 Paris La défense Cedex
Tél. (Rédaction) 0786620357
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
KETTY DE FALCO

DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET

DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HÉLÈNE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (01 40 64 54 03)

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOÛËT DE KERAVEL (01 40 64 53 79)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Laurence BREUZÉ-DINNAT

Lindsay GILBERT

Première secrétaire de rédaction :

Katy PERCHEREAU

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, Directrice
ventes@dalloz.fr

Responsable relations clients : Corinne ROUTIER
src@lefebvre-dalloz.fr - Tél. : 01 83 10 10 10

Directrice de clientèle Publicité : Carole MESSALATI

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@dalloz.fr

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 1 132,29 € TTC

Étranger : 1 117,5 € HT

Prix au numéro : 49,31 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Février 2025

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : Tour Lefebvre Dalloz

10 place des Vosges - CS 90358

92072 Paris La défense Cedex

RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre

La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Franck Laffaille

Du célibat et du divorce
en régime totalitaire

241

ACTUALITÉS

244

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Crédit-bail (caducité) : résiliation du contrat principal, *Com.* 5 févr. 2025

Location financière (caducité) : résiliation du contrat principal, *Com.* 5 févr. 2025

Concurrence-Distribution

Concurrence déloyale (preuve) : opposabilité du secret des affaires, *Com.* 5 févr. 2025

Entreprise en difficulté

Déclaration de créance (fiscale) : procédure de vérification de comptabilité, *Com.* 5 févr. 2025

Interdiction de gérer (durée) : portée de l'appel du liquidateur, *Com.* 5 févr. 2025

Juge-commissaire (ordonnance) : ouverture de l'appel-nullité, *Com.* 5 févr. 2025

Procédure d'insolvabilité (ouverture) : interruption et reprise de l'instance, *Com.* 5 févr. 2025

Société et marché financier

Société (administrateur provisoire) : intérêt légitime à la désignation, *Com.* 22 janv. 2025

246

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Contrat (interdépendance) : portée de la résolution par voie de notification, *Com.* 5 févr. 2025

Famille-Personne-Succession

Partage (licitation d'immeubles indivis) : office du juge, *Civ.* 1^{re}, 5 févr. 2025

Divorce (époux franco-marocains) : application de la Convention du 10 août 1981, *Civ.* 1^{re}, 5 févr. 2025

247

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Dégradation de biens : participation à un groupement, *Crim.* 5 févr. 2025

Extorsion (conditions) : obtention de signature par violence, *Crim.* 5 févr. 2025

Discrimination (opinion politique) : contrôle de proportionnalité, *Crim.* 4 févr. 2025

Procédure pénale

Cour d'assises (cassation) : absence de questions subsidiaires, *Crim.* 5 févr. 2025

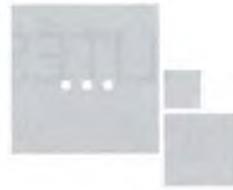
Peine (interdiction de paraître) : ouverture de l'appel, *Crim.* 5 févr. 2025

248

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

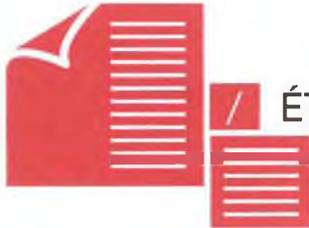
Contrat de travail (rupture) : portée d'une transaction, *Soc.* 5 févr. 2025



POINT DE VUE

249

La Cour de cassation et le code de procédure civile
par Georges Bolard



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

251

Clauses bénéficiaires et souscripteur majeur protégé :
quand la modification devient un casse-tête...
par Richard Vessaud

260

Les facultés d'aliénation et de substitution
du constituant d'un gage de chose fongible
par Baptiste Pulby

NOTES

283

À qui profite le vice ?, note sous Com. 16 oct. 2024
par Hélène Gourdy

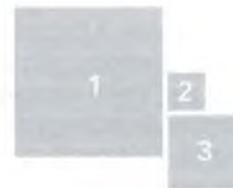
289

Le droit à la preuve confronté à la protection du secret des
affaires : exception au principe ou droits concurrents ?,
note sous Com. 5 juin 2024
par Victoria Fourment

PANORAMA

267

Droit des contrats
janvier 2024 – janvier 2025
par Romain Boffa et Mustapha Mekki



ENTRETIEN

296

Alexandra Bensamoun –
Intelligence artificielle dans les secteurs culturels

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

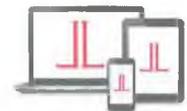
Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également
votre revue numérique
sur Dalloz-Revues.fr